



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 4 décembre 2020

### **GESTION DU TRAFIC POIDS-LOURDS A DESTINATION DES PLATES-FORMES TRANSMANCHE**

Depuis ce matin, en raison de conditions météorologiques difficiles, les accès sont encombrés aux abords des plates-formes transmanche.

Le trafic routier étant, depuis quelques jours, particulièrement dense, d'importants ralentissements sont constatés sur l'autoroute A16 (A noter qu'hier soir le nombre de poids-lourds ayant embarqué à destination de Grande-Bretagne via les plates-formes transmanche était supérieur au nombre de poids lourds ayant réalisé une réservation au préalable).

Afin de préserver le trafic transmanche et l'activité économique des plates-formes, les services de la préfecture ont pris ce matin, par arrêté préfectoral, les mesures suivantes :

- Un itinéraire de délestage est mis en oeuvre pour les poids-lourds se rendant sur les plates-formes transmanche au niveau de l'échangeur 49 et 50 sur la D940 afin de leur permettre de rejoindre leur destination ;
- Les forces de l'ordre sont mobilisées afin de sécuriser l'ensemble des dispositifs routiers mis en oeuvre ;
- Le trafic des véhicules légers est protégé.

A **10h30**, 1148 poids lourds sur les 2368 prévus ont pu embarquer au niveau du lien fixe transmanche et 958 sur les 2646 prévus au niveau du port de Calais.

#### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)